

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000631 – AFR 62/023/00

Action complémentaire sur l'AU 284/00 (AFR 62/022/00 du 15 septembre 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / PRISONNIER D'OPINION

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU
CONGO (RDC)

Freddy Loseke Lisumbu la Yayenga, journaliste

Londres, le 26 septembre 2000

Le 25 septembre, Freddy Loseke Lisumbu la Yayenga a finalement été admis, sous la garde d'individus armés, dans un hôpital de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Les premiers examens auxquels il a été soumis dans cet établissement ont permis d'établir qu'il souffrait d'une hernie discale. Il éprouvait apparemment de vives douleurs. Bien que les informations recueillies indiquent qu'il suit actuellement un traitement en prison, Amnesty International craint toujours que les autorités ne persistent à limiter les soins qui lui sont dispensés, continuant du même coup à mettre en péril sa santé.

Rédacteur en chef de *La Libre Afrique*, Freddy Loseke Lisumbu la Yayenga purge une peine de trois ans d'emprisonnement, prononcée à son encontre par la Cour d'ordre militaire après la publication d'un article dans lequel il affirmait qu'un officier des forces armées complotait en vue d'assassiner le président Laurent-Désiré Kabila. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion. Jusqu'au 25 septembre, les autorités n'avaient tenu aucun compte des conclusions de plusieurs experts médicaux, et avaient ignoré le recours formé par son avocat, qui avait demandé qu'il soit libéré pour recevoir des soins spéciaux. Il semble que les passages à tabac et autres mauvais traitements dont il a été victime en détention soient à l'origine de ses troubles ou, à tout le moins, de leur aggravation.

Ce jour, mardi 26 septembre, il a été reconduit au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), en attendant d'être soumis à de nouveaux examens médicaux destinés à déterminer quels sont les soins complémentaires dont il a besoin et s'il est nécessaire de l'hospitaliser de nouveau.

Freddy Loseke Lisumbu la Yayenga estime que l'action entreprise en sa faveur par Amnesty International, et d'autres organisations préoccupées par son sort, a contribué à son admission en milieu hospitalier. Il a fait part de sa profonde gratitude pour tous ceux qui sont intervenus en sa faveur.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / fax / lettre par avion / courrier électronique (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

– réjouissez vous d'apprendre que Freddy Loseke Lisumbu la Yayenga a été récemment hospitalisé pour recevoir les soins urgents requis par son état de santé ;

– dites-vous consterné à l'idée qu'il a ensuite été reconduit au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK) où il est toujours incarcéré dans un état de santé préoccupant ;

– exhortez les autorités à veiller à ce qu'il reçoive sans délai tous les soins complémentaires dont il a besoin, notamment à ce qu'il soit hospitalisé de nouveau si son état de santé l'exige ;

– demandez de nouveau instamment la libération immédiate et inconditionnelle de cet homme, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion, détenu au seul motif de ses activités légitimes de journaliste ;

– appelez les autorités à ouvrir une enquête impartiale sur les allégations selon lesquelles Freddy Loseke Lisumbu la Yayenga a été torturé en détention, en vue de traduire en justice les responsables présumés de ces sévices.

APPELS À :

Président de la République :

Président Laurent-Désiré Kabila
Président de la République
Présidence de la République
Kinshasa-Ngaliema
République démocratique du Congo

Télégrammes : Président, Kinshasa, République
démocratique du Congo

Courriers électroniques : UPP@ic.cd

Fax : 243 880 2120 (l'obtention de ce numéro peut s'avérer
particulièrement difficile)

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice :

Monsieur Mwenze Kongolo
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
BP 3137 Kinshasa-Gombe
République démocratique du Congo

Télégrammes : Ministre Justice, Kinshasa, République
démocratique du Congo

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

COPIES À

Ministre des Droits humains :

Monsieur Léonard She Okitundu
Ministre des Droits humains
Ministère des Droits humains
Kinshasa-Gombe

République démocratique du Congo

Courriers électroniques : mininfordc@ic.cd

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la République démocratique du Congo dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 7 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*